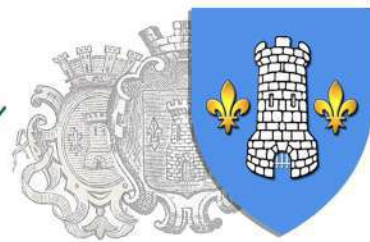


Nontron

en Périgord Vert



EDITORIAL DU MAIRE

Dernier bulletin et dernier éditorial puisque les règles de la communication imposées par les échéances des élections municipales de Mars 2026 interdisent de mettre en valeur l'action municipale à compter du mois de septembre, et ce malgré les allégations de l'opposition municipale auxquelles nous ne pourrions répondre.

L'action municipale ne s'arrête pas pour autant : un mandat dure 6 ans et il reste encore plusieurs mois qui seront mis à profit pour parfaire le travail engagé au profit des habitants de Nontron.

Et d'abord une bonne nouvelle : les habitants de Nontron sont plus nombreux. Certes des signes laissaient présager une légère hausse de la population, un frémissement repéré au cours des 2 dernières années, interprété en tout cas comme un arrêt de la baisse régulière de la démographie. Mais, tout récemment, un courrier émanant du Ministère des finances, courrier déterminant qui sert de repère à la fixation d'une importante subvention de l'Etat, la Dotation Globale de Fonctionnement, donne le chiffre de 3 395 habitants. Ce qui ramène la population de Nontron à son niveau du début des années 2000 ! Certes, le nombre des naissances est encore faible, ce qui est le cas pour toute la Dordogne, mais ne boudons pas notre plaisir de ce signal positif !

Entre autre réalisation, la végétalisation de la commune se poursuit (après la rue des Fossés et du grand puy de Bayet, les rues Brune et André Picaud) et se poursuivra à la fois dans Nontron et dans les hameaux environnants : Poperdu et La Maladrerie vont être concernés prochainement. Ce programme, entièrement réalisé par les agents techniques, s'inscrit dans le cadre de l'adaptation au changement climatique : Nontron est en Périgord vert mais la verdure, présente tout autour de Nontron, est moins présente au cœur de la cité. Pour embellir la cité et lutter contre les fortes chaleurs, deux espaces verts comptent déjà : la Place Paul Bert et les Allées de Bussac, également appelée la Promenade. Mais il faut gagner encore plus de vert... Par exemple, dans la cour de récréation de l'école Anatole France, des arbres existaient et ils ont été supprimés ! Ils seront remplacés.

Il va falloir désimperméabiliser certains sols pour favoriser l'absorption d'épisodes pluvieux plus violents qui déversent des quantités d'eau très importantes en peu de temps !

Autre conséquence du changement climatique, la sécheresse avec 2 conséquences majeures sur la ressource en eau et le risque des incendies. La Dordogne est particulièrement menacée par ce dernier risque et tout près de Nontron, un incendie a détruit 40 ha de forêt à Sceau St Angel ce qui a amené la décision d'annulation du traditionnel feu d'artifice du 14 juillet. Le feu d'artifice sera reporté le jeudi 28 Août où sera organisé le dernier Marché des producteurs : nous fêterons tous ensemble la fin des vacances. Mais avant, nous profiterons de l'été et de vacances bien méritées....

Nouvelle gouvernance à la Communauté de communes du Périgord nontronnais

Le 19 février 2025, Gérard Savoye a démissionné de ses fonctions de président de la Communauté de communes du Périgord nontronnais. Pour désigner son successeur, une élection s'est tenue le 13 mars à la salle des fêtes de Nontron. A l'issue du vote, c'est Pascal Méchineau, maire de Milhac-de-Nontron, qui a été élu pour présider l'intercommunalité.

Cette transition a également entraîné le renouvellement des vice-présidences. Huit nouveaux vice-présidents ont ainsi été élus :

- Nadine Herman-Bancaud, maire de Nontron, en charge de la culture, des ressources humaines et de l'administration générale ;
- Francine Bernard, maire d'Étouars, aux finances ;
- Pierre Peyrazat, élu d'Augignac, pour l'enfance et la jeunesse ;
- Thierry Pasquet, maire de Connezac, en charge de l'économie ;
- René Lalitou, élu de Saint-Saud-Lacoussière, à l'action sociale et au CIAS ;
- Michel Combeau, maire de Sceau-Saint-Angel, pour les routes ;
- Didier Pages, représentant de Javerlhac, à l'urbanisme et à l'habitat ;
- Michelle Cantet-Desemery, maire de Soudat, pour l'eau et l'assainissement.

De plus, Jim Fournier, adjoint à Nontron, a été nommé délégué aux équipements sportifs. Trois autres membres rejoignent également le bureau : Sylvie Gouraud (Saint-Pardoux-la-Rivière), Fabien Géreaud (Saint-Martial-de-Valette) et Alain Marzat (Piégut-Pluviers).

Nouveau découpage des bureaux de vote

Depuis plusieurs années, le bureau de vote n°3 était fortement surchargé, ce qui entraînait des délais importants dans le dépouillement des bulletins de vote. Afin d'améliorer l'organisation des scrutins et de mieux répartir les électeurs, le périmètre des bureaux de vote a été redéfini. Chaque bureau accueillera désormais un nombre d'électeurs plus équilibré :

- Avant le redécoupage :
 - Bureau 1 : 657 électeurs
 - Bureau 2 : 577 électeurs
 - Bureau 3 : 871 électeurs
- Après le redécoupage :
 - Bureau 1 : 684 électeurs
 - Bureau 2 : 720 électeurs
 - Bureau 3 : 701 électeurs

Les nouvelles cartes électorales arriveront début 2026, avant les prochaines élections.

Budget Communal 2025

Le 9 Avril 2025, le conseil a approuvé par 18 voix pour et 4 abstentions (opposition municipale) le projet de budget primitif 2025 établi après plusieurs commissions des finances au cours desquelles les membres présents, y compris l'opposition, ont pu librement s'exprimer et n'ont fait aucune remarque particulière.

Préalablement au vote, les taux de fiscalité locale ont été adoptés à l'unanimité. La Commune a réitéré sa volonté de ne pas augmenter la pression fiscale sur les contribuables, en particulier dans un contexte de crise économique et de politiques de l'Etat visant à réduire le déficit. Ainsi les taux restent inchangés et s'élèvent pour le foncier bâti à 58.39 %, soit légèrement au-dessus de la moyenne départementale (55.76%), mais se situent au même niveau que les villes de centralité comparables à la nôtre.

Le poids de remboursement de la dette, qui a par ailleurs diminué d'environ 2 Millions d'€ depuis le début de la mandature, ne nous permet malheureusement pas de baisser ces taux de fiscalité.

Le budget adopté s'élève à 4 181 581 € en fonctionnement et 2 769 922 € en investissement.

DEPENSES		FONCTIONNEMENT		RECETTES	
Charges à caractère général	1 049 808	Produits des services	131 820	Impôts et taxes	173 258
Charges de personnel	1 791 730	Fiscalité locale	2 201 427	Dotations	1 140 995
Charges de gestion courante	174 624	Autres produits de gestion	170 152	Opérations d'ordre	43 052
Charges financières	98 087	Opérations d'ordre (amortissements)	485 000	Report 2024	320 877
Dotations aux provisions	3 032				
Opérations d'ordre (amortissements)	485 000				
Virement à la section Investissement	579 300				
TOTAL	4181581	TOTAL	4181581		

INVESTISSEMENTS	
Remboursement Emprunts	408 767
Opérations d'ordre	61090
Fonds de concours CCPN	399229
Eclairage Public	183321
Acquisition de terrains	106000
Réseau Eaux Pluviales	20709
Bâtiments	1074035
Court de Tennis	82000
Micro Folies	83677
Travaux sur Bâtiments	81467
Démolition Maison Pasteur	62200
Acquisition Matériels et Mobiliers	171085
Report 2024	36342
TOTAL	2 769 922

Cession immobilisations	121773
FCTVA sur dépenses 2024	121401
Taxes aménagements	8300
Opérations d'ordre (amortissements)	485000
Opérations d'ordre (autres)	18037
Subventions notifiées	644236
Virement de la section fonctionnement	579300
Emprunt équilibre nécessaire	541375
Affectation résultat 2024	250500
TOTAL	2769922

Présence des Lorrains à Nontron le 8 mai

C'est un pan de l'histoire nontronnaise qui a été quelque peu oublié... Mais à l'automne 1940, les Lorrains, issus des 3 communes de Vahl-les-Bénéstroff, Nébing et Montdidier, désormais dénommés les Vahl-Né-Monts ont été expulsés de leur maison et de leur village, puis dirigés par train vers une destination qui était le Périgord vert, en particulier 3 de ses communes : Nontron, Saint-Martial de Valette et Saint-Pardoux la Rivière. Les 3 maires nous avaient informé de leur intention de venir à Nontron le week-end du 8 mai et leur venue a été organisée avec St-Pardoux et St-Martial : une délégation de 54 lorrains, les jeunes se mélangeant aux seniors, a été accueillie pour un moment de recueillement suivi d'un moment de convivialité sous les couleurs du drapeau spécialement créé par eux, mêlant leurs 3 communes aux nôtres, pour illustrer cette histoire. Une chorale a entonné le Chant des partisans aux monuments aux morts visités.



Au cours de leur séjour de presque 5 années (1940-1945), leurs enfants ont fréquenté nos écoles, les parents ont travaillé, des mariages ont été célébrés avec des nontronnais/es et certains se sont illustrés : le père Albrech sur la paroisse qui a tant fait pour favoriser la solidarité entre 2 populations qui s'ignoraient totalement jusqu'ici. Je pense aussi au résistant glorieux, le Lieutenant-colonel RAC, Rodolphe Cézard, qui a ardemment organisé la résistance dans le Nord-Dordogne et participé à la libération de Nontron, Périgueux, Angoulême, Saintes et la fameuse poche de Royan.

Le repas prévu à la salle des fêtes a permis aux familles nontronnaises, issues de cette expulsion, de retrouver des membres de leurs familles ou des amis lorrains. L'ambiance a été festive et décontractée. Ci-dessous, quelques photos de cette journée mémorable !



Spectacle de fin d'année des écoles

Jeudi 13 juin, les élèves des écoles de Nontron ont présenté leur spectacle de fin d'année à la salle des fêtes, devant un public très nombreux.

Chants, danses et petites pièces se sont enchaînés tout au long de la soirée, dans une ambiance très chaleureuse.



Visite du jardin de l'école Jean Rostand

Cette année, Jardin'Arts a été le projet annuel de l'école maternelle Jean Rostand de Nontron.

Les élèves ont semé des graines, planté des bulbes, des arbustes, des aromatiques, désherbé, arrosé, paillé, toutes sortes de végétaux, dès le mois d'octobre pour la partie bulbes, puis au mois de mars, et jusqu'en juin, avec l'aide de la mairie pour retourner la terre, et fournir copeaux et eau.

Dans le jardin de l'école, grâce à des dons des familles ou des achats faits via la coopérative ou l'argent versé par la Marmaille (association des parents d'élèves), il y a désormais, une grande variété de fleurs, de légumes, des fruits, d'aromatiques, d'arbustes et d'arbres en devenir.

Le projet a été enrichi par la découverte d'œuvres d'art en lien avec ce thème, et la création d'œuvres plastiques qui sont venues embellir une cour de l'école le temps de l'exposition finale offerte aux familles le vendredi 20 juin après-midi, avec un buffet inspiré des productions de l'école pour apporter une note de convivialité à cette fin d'année.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite de ce projet : nos élèves, l'équipe de l'école, les familles, la Marmaille, la Mairie, et les fleuristes « Elise et Samuel » pour le prêt de leurs plantes à l'occasion de l'exposition.



Itinérance Nontronnaise : Les Métiers d'Art dans les rues de Nontron

Depuis plusieurs mois dans Nontron, on peut découvrir des panneaux accrochés aux murs et aux façades. Ce sont des signes créés par des artisans d'art. Ils mettent en avant différents métiers : coutelier, céramiste, ébéniste, émailleur, ferronnier, sculpteur sur pierre, mosaïste et maître verrier. Chaque signe est unique, réalisé avec des matériaux variés selon l'univers de l'artisan (bois, métal, céramique...)

Ce projet, intitulé « l'itinérance Nontronnaise », a été lancé par la Mairie avec le Pôle Expérimental des Métiers d'Art. Il propose un parcours dans la ville, reliant la ville basse et la ville haute, empruntant des rues historiques. Les signes fonctionnent comme de petites balises, qui tracent le chemin à travers Nontron. Une façon originale de découvrir ou redécouvrir Nontron à travers ses savoir-faire.

Ces signes mettent en valeur à la fois les artisans locaux et le patrimoine de la ville. Une manière de montrer que les métiers d'art font toujours partie du présent et surtout de l'identité nontronnaise.

Les artisans ayant participé au projet :

- Natacha Baluteau (Emailleuse d'art)
- Tony Bizière & Pierre Laurent (ferronniers)
- Pierre Carcauzon (sculptrice sur pierre)
- Sandrine Combes (mosaïste)
- Alexander Hay (ébéniste)
- Kristiane Hink (céramiste)
- Marilia Schetrite (Maître Verrier)
- Coutellerie Nontronnaise (bois et résine)



Pour en savoir plus sur l'itinérance nontronnaise et consulter la carte interactive, rendez-vous sur le site du Pôle expérimental des métiers d'art :

<https://metiersdartperigord.fr/itinérance-nontronnaise>

Fontaines à Nontron

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine de Nontron, un inventaire des fontaines de la commune est présenté ici. Chaque fontaine fait l'objet d'une fiche descriptive mêlant éléments historiques, artistiques et contextuels. Ce travail sert de base à la création d'un circuit touristique autour des fontaines.

Place Alfred Agard

La fontaine située sur la place Alfred Agard à Nontron est une œuvre emblématique du patrimoine urbain de la commune. Quatre putti, petits angelots verseurs d'eau, ornent la structure. Ces éléments en fonte sont signés du célèbre fondeur Durenne et figurent dans son catalogue de 1889, témoignant de la richesse artistique de la production industrielle de la fin du XIXe siècle.

La place Alfred Agard, où se trouve cette fontaine, est un lieu chargé d'histoire. Elle fut d'abord le site du cimetière Saint-Sauveur jusqu'au IXe siècle, avant d'accueillir un couvent bénédictin, une aumônerie et une halle. Ce lieu est ainsi devenu un centre névralgique de la vie publique et commerciale de Nontron. Appelée autrefois « Place de la Cahüe », un terme désignant un marché animé, elle fut rebaptisée « Place de la Liberté » pendant la Révolution française, période durant laquelle les titres féodaux et les billets de confiance y furent brûlés. Elle reprend ensuite son ancien nom avant d'être renommé en hommage à Alfred Agard, un bienfaiteur local.

Place Mérillon

Sur la place Mérillon, se trouve la « Fontaine des Religieuses ». Elle est surmontée d'un petit dôme coiffé d'une pomme de pin, symbole souvent associé à la longévité et à la fertilité. La fontaine est ornée d'un motif original : un serpent enroulé autour de la tige d'un trident. C'est un symbole authentique de la médecine et de la guérison dans la tradition grecque. Le serpent représente la régénération (à cause de sa mue) et le savoir médicinal.

Ce symbole de guérison ou d'eau bienfaisante, était utilisé dans le patrimoine urbain pour indiquer une fontaine curative. En effet cette fontaine est contemporaine de la fondation du couvent des religieuses de Sainte-Claire en 1625.

Elle devient en 1836 une source d'approvisionnement en eau d'un établissement de bains publics "de propreté et médicaux" avant d'être rendue à une utilisation publique en 1865.

Dans le cadre d'un concours « Connaissance et sauvegarde du patrimoine périgourdin » organisé par la Fondation du Patrimoine et la société Hermès, la fontaine de la place Mérillon s'est vue octroyer une aide financière pour sa remise en valeur et sa réhabilitation en 2006.

Une pomme de pin en pierre a été rajoutée ainsi qu'un nouveau trident avec un serpent, pour remplacer l'original qui avait été volé. À proximité immédiate de la fontaine se dresse le buste de Pierre-François-Daniel Mérillon, élément ajouté également lors de la remise en valeur de la fontaine. Né à Bordeaux en 1852, Mérillon fut avocat, conseiller municipal, député de la Gironde, puis haut magistrat à Paris. Il occupa notamment les fonctions de procureur général à la Cour de cassation et à la Haute Cour de Justice. Passionné de sport, il fut également président de l'Union nationale de tir et joua un rôle central dans l'organisation des épreuves sportives des Jeux Olympiques de 1900 à Paris, en tant que délégué général aux sports lors de l'Exposition universelle. Il termina sa vie à Nontron, où il décéda le 23 août 1925.

La fontaine de Notre-Dame des Ronces

Elle est située dans la crypte de l'église Notre-Dame des Ronces, cette source est à l'origine d'un récit profondément ancré dans la mémoire locale. Selon la tradition, des enfants auraient découvert une statue de Vierge Noire près d'une source dissimulée au milieu des ronces. Transportée à l'église Saint-Étienne par les habitants et le clergé, la statue fut mystérieusement retrouvée le lendemain à son emplacement initial. Ce phénomène se reproduit à plusieurs reprises, convainquant la population qu'un lieu de culte devait être situé à proximité de la source.

La Madone de la Vierge noire désigne des représentations de la Vierge Marie à la peau foncée, souvent vénérées dans des sanctuaires d'Europe. Entourées de légendes, ces statues seraient découvertes miraculeusement, capables de miracles, et liées à des lieux sacrés où elles semblent vouloir rester. Leur couleur noire symbolise le mystère, la souffrance, la terre ou encore un héritage de cultes plus anciens. Ces Vierges noires fascinent par leur pouvoir spirituel et les traditions populaires qu'elles nourrissent depuis le Moyen Âge.

C'est ainsi qu'une première église, dédiée à Notre-Dame des Clercs, fut construite au XVII^e siècle. L'édifice actuel, conçu par l'architecte M. Mandin, date de 1872 et intègre la chapelle de la source dans sa crypte. La fontaine elle-même, bien que modeste, conserve un caractère sacré. Elle se présente comme une petite source aménagée, où l'eau continue de couler paisiblement, perpétuant la mémoire du miracle fondateur.

Dans la Rue Antonin Debidour, se trouve une petite fontaine murale.

La rue porte le nom d'Antonin Debidour, de son nom complet Élie Louis Marie Marc Antonin Debidour, un historien français né à Nontron le 31 janvier 1847. Spécialiste de l'histoire de la Grèce antique, il fut également professeur d'université. Il termina sa carrière à Paris, où il mourut le 21 février 1917. Son nom, donné à cette rue, rend hommage à sa contribution intellectuelle et à ses origines nontronnaises.



La rue du 11 Novembre

La fontaine dans la rue du 11 novembre est une petite fontaine murale en pierre, composée d'un bassin semi-circulaire. Elle est, adossée à un mur en pierres, avec une végétalisation en arrière. Cette rue a connu plusieurs noms au fil des siècles, chacun reflétant une facette de son histoire : Rue des Etanches aux XIVe et XVe siècles, en lien avec les barrages sur le ruisseau Rieu Merdanson. Puis rue des Tanneurs, probablement en raison de la présence d'ateliers de tannerie, une activité courante près des cours d'eau. Enfin, elle a été renommée rue du 11 Novembre après l'armistice de 1918, en hommage à la fin de la Première Guerre mondiale.



Place du canton

Cette fontaine en fonte, peinte en vert foncé, typique des modèles urbains du XIXe siècle est intégrée à un mur de pierre. Elle est surmontée d'un muret fleuri. Anciennement Mercadillum au XIIIe siècle, puis Place Marchadieu au XIVe, elle accueillait un marché avant d'être déplacé en 1837. Elle porta temporairement le nom de Place de la Révolution en 1793 avant de retrouver son appellation actuelle.

Lavoir au Jardin des arts

Le Jardin des Arts est un parc inauguré en juin 2003. C'est un lieu calme et agréable, ouvert au public. On y trouve des œuvres d'art contemporain. Il accueille aussi des événements culturels. C'est un espace de promenade et de découverte.

Déjections canines

Les déjections canines font partie de ces incivilités du quotidien qui ont pourtant un réel impact sur la vie en ville et renvoient une image négative auprès des touristes. On les retrouve souvent sur les trottoirs, dans les parcs...

Au-delà de la gêne ou du manque d'hygiène qu'elles représentent, elles compliquent l'entretien des espaces publics pour les agents. Pourtant, ramasser les besoins de son chien est un geste rapide et surtout obligatoire.

La loi impose aux propriétaires de chiens de nettoyer derrière leur animal. Ne pas ramasser les déjections de son animal sur la voie publique est passible d'une contravention de 2e classe, soit une amende forfaitaire de 35€, pouvant aller jusqu'à 150€ en cas de majoration. Certaines communes peuvent durcir la sanction en fonction de leur règlement local.

Un sac dans la poche et HOP ! La ville met d'ailleurs à disposition des distributeurs de sacs et des poubelles spécifiques..

Canicule

La période de vigilance canicule est ouverte depuis le 1er juin et se poursuivra jusqu'au 15 septembre 2025. En période de vague de chaleur, il est important de se préparer et d'adopter les bons gestes pour se protéger et protéger ses proches.

Comme chaque année, la mairie tient à jour un registre nominatif des personnes vulnérables (personnes âgées, en situation de handicap, isolées ou fragiles). Ce registre permet une intervention rapide de différents services en cas de déclenchement du plan canicule. Contactez la mairie pour demander une inscription au registre :

Téléphone : 05 53 60 84 00
Email : accueil@nontron.fr

Les données collectées sont strictement confidentielles et utilisées uniquement en cas d'alerte canicule. La mairie relaie régulièrement les informations officielles et recommandations sanitaires. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Débroussaillage

Avec l'arrivée des fortes chaleurs, le risque d'incendie augmente considérablement. Le débroussaillage devient alors un acte de prévention indispensable.

Débroussailler permet de limiter la propagation d'un feu, de protéger les bâtiments, et de faciliter l'intervention des secours en cas de sinistre.

La loi impose le débroussaillage à toute personne possédant un terrain situé à moins de 200 mètres d'un bois ou d'une forêt. Cette obligation concerne aussi les voies d'accès, sentiers et fossés. Un entretien régulier tout l'été est fortement conseillé.

Cap vers l'adaptation au changement climatique

Le Périgord-Limousin de demain sera bien différent de celui d'aujourd'hui. Face aux bouleversements climatiques en cours, le territoire est amené à évoluer et à s'adapter à de **nouvelles réalités économiques, sociales et environnementales**.

Afin d'anticiper et d'accompagner ces changements, le Parc naturel régional Périgord-Limousin a lancé fin 2024 une mission «Adaptation au changement climatique». Ce nouvel axe de travail lui permettra de travailler main dans la main avec les collectivités et les acteurs locaux, pour **imaginer des solutions adaptées au territoire et co-construire un avenir désirable dans un contexte de changement climatique**.

Le Périgord-Limousin en 2050

«D'ici 2050, le Périgord-Limousin fera face à des températures comparables à celles de Nîmes aujourd'hui.»

Les prévisions annoncent une hausse de **+2,1°C** des températures locales à l'horizon 2050, par rapport à la période 1976-2005. Les conséquences attendues sont nombreuses :

- Forte hausse du nombre de **jours consécutifs sans précipitations**, en particulier l'été, avec des impacts sur la disponibilité de la ressource en eau
- Augmentation du nombre de **canicules**, synonyme de risques sanitaires accrus pour nos aînés
- Hausse significative du risque **incendie**
- Avancement notable de la date de reprise de la **végétation**, ce qui allongera la saison des cultures agricoles mais augmentera le risque de gel tardif
- ...

Pour ne pas subir ce nouveau paysage climatique, il convient de s'adapter dès aujourd'hui et d'imaginer ensemble l'avenir du Périgord-Limousin.



Connaissez-vous le(s) délégué(s) Parc de votre commune ? Renseignez-vous en mairie.

© Délic&Décaille

Tous mobilisés !

Face à l'ampleur des défis à relever, le Parc a souhaité mobiliser le plus grand nombre possible d'acteurs locaux pour travailler de concert. Au premier trimestre 2025, élus, acteurs publics, associations et collectifs locaux ont donc été conviés à prendre part à différents ateliers de travail. Plus de 90 personnes ont répondu présentes. Les participants se sont donnés rendez-vous en octobre pour poursuivre la dynamique engagée, dans l'intérêt du territoire et de ses habitants.

Concours d'écriture



Dans le cadre de cette nouvelle mission consacrée à l'adaptation au changement climatique, le Parc lance un concours d'écriture, ouvert à toutes et tous, du 15 juin au 15 septembre.

Votre mission ? Imaginer le Périgord-Limousin en 2050. Utopie, dystopie, tout est permis !

Rendez-vous sur le site du Parc pour en savoir plus :
➔ www.pnr-perigord-limousin.fr/concours2050

Balades contées

« Un coin de Périgord-Limousin en 2050 »

Le Parc vous invite à des balades contées pleines d'humour pour vous projeter le temps d'une promenade dans le Périgord-Limousin de 2050. Renseignements et inscription gratuite au 05 53 55 36 00.

Restez informé·e

Inscrivez-vous à la newsletter du Parc :
➔ pnr-perigord-limousin.fr/#newsletter



www.pnr-perigord-limousin.fr
info@pnrpl.com | 05 53 55 36 00

Ordures ménagères : une réflexion engagée par le SMCTOM avec les Maires

Le Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères du Nontronnais (SMCTOM), en concertation avec les maires du territoire, a engagé une réflexion sur la gestion des ordures ménagères qui vise à optimiser le tri, tout en réduisant les déchets mis en enfouissement.

Les habitants du territoire du SMCTOM de Nontron produisent en moyenne 647 kg de déchets par an, dont 323 kg sont déposés en déchèterie. Une part importante de ces déchets pourrait être évitée ou valorisée. Une grande quantité de déchets organiques, comme les restes alimentaires, finissent dans les ordures ménagères alors qu'ils pourraient être compostés. De plus, les erreurs de tri ont un coût financier important : pour le seul territoire du SMCTOM de Nontron, elles se sont élevées à 42 185,73 € en 2021, car les déchets mal triés finissent par être enfouis, entraînant des surcoûts.

La Nouvelle-Aquitaine vise le "zéro déchet à 2030", et au niveau national, l'objectif est de réduire la production de déchets de 15 % d'ici 2030. La loi de transition énergétique impose ainsi d'atteindre une réduction de

moitié des ordures ménagères enfouies et 30 % de déchets recyclés en 2025.

Le SMCTOM de Nontron a initié plusieurs actions pour accélérer la réduction des déchets :

- Distribution gratuite de composteurs (en 2022) ;
- Sensibilisation à l'école : des animations sont proposées aux élèves pour les sensibiliser au tri des déchets, au compostage et à la réduction du gaspillage alimentaire ;
- Zones de réemploi : des espaces dédiés aménagés dans les déchèteries permettent aux habitants de déposer ou de récupérer des objets encore utilisables.

Les maires du territoire sont associés à cette démarche. Dès 2019, le SMCTOM avait demandé aux maires de déterminer les sites d'implantation des conteneurs : une mission qui s'est heurtée aux difficultés d'accès pour les personnes âgées ou sans véhicule. Les maires recherchent aujourd'hui les formules susceptibles de simplifier l'accès aux points de collectes, y compris en missionnant leurs agents techniques d'en assurer le nettoyage.

Un commerce reçoit un prix de la Chambre de Commerce et de l'industrie

C'est avec fierté que nous annonçons que Loulou Carnot, commerce nontronnais, a remporté le Prix coup de Cœur du Jury dans le cadre des Trophées du commerce 2025, concours national dédié aux commerçants, soutenu par les Chambres de Commerces et d'Industrie.

Originaire de Bretagne, Manon, fondatrice de la boutique, a d'abord suivi une formation d'ingénieure en environnement et sécurité. Après plusieurs expériences chez Coca-Cola à Paris ou encore à l'Oréal, elle arrive à Nontron pour une mission sur le chantier de la Compagnie des Arts de la Table et de l'Émail (Hermès Porcelaine).

Séduite par la qualité de vie locale, elle décide d'ouvrir sa propre boutique. « J'ai découvert Nontron grâce à ma mission chez Hermès. C'est un véritable terrain de jeu, un endroit où tout est possible. J'aime la proximité et le dynamisme qu'on y trouve ».

Elle définit son commerce comme un cabinet de curiosité : « On y trouve des idées cadeaux pour soi ou pour les autres, de la naissance à l'âge adulte, pour la maison comme pour le bien être personnel. » De plus, elle propose désormais un salon de thé avec la possibilité de prendre une pause autour d'un thé Mariage Frères.

Cette récompense l'a surprise « je ne m'y attendais pas. Ce prix vient saluer plusieurs années de travail intense, d'innombrables heures et de nombreux sacrifices. C'est agréable d'entendre que des personnes estiment que notre travail mérite d'être récompensé. Je suis fière et heureuse. »

Elle a de nombreux projets pour le développement de sa boutique : la vente en ligne, renforcer les ateliers créatifs, des soirées ou des événements en journée, réaménager les espaces de la boutique : « il y a encore du travail, des allers-retours à la déchèterie ».

Quant à la vie commerciale de Nontron, elle souligne le dynamisme méconnu du centre-ville : « contrairement à ce



que l'on pourrait croire, il y a un vrai socle de commerces à Nontron. La dynamique est positive. On a une belle collaboration avec les autres commerçants. »

Son conseil à celles et ceux qui rêvent d'ouvrir un commerce à Nontron « il faut se créer un réseau. J'ai eu la chance de découvrir Nontron par la vie associative. Quand on lance sa boutique, avoir déjà des visages connus qui passent la porte ça donne de l'élan. Et surtout, il faut énormément communiquer : participer à des salons, être visible dans les guides... »

Loulou Carnot est ouvert du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h, et se situe au 31 rue Carnot.

La CCI salue également d'autres entreprises engagées dans l'entreprenariat, le développement durable ou encore l'animation commerciale. Mention à la Maison Bariat Quincaillerie, à Beaumont du Périgord, qui représente notre département en finale nationale pour le Prix Qualité.

Un atelier proposé par un Maître verrier

Le mercredi 4 juin, un atelier de soufflage de verre s'est tenu sur le parking Anatole France. Kévin, artisan verrier de l'atelier Verre chez soi (Pont-L'Abbé), était présent avec son installation mobile.

Il était possible d'assister à une démonstration de soufflage de verre et à des initiations individuelles. Les participants ont pu découvrir les bases de cette technique et réaliser une pièce en verre soufflé, en choisissant la couleur de leur choix.



Des Clubs Sportifs à l'honneur

Nontron dispose d'un tissu associatif particulièrement riche au sein duquel les clubs sportifs brillent et font briller Nontron ! Leur liste est longue et nous avons cherché à en présenter régulièrement et le maximum dans les différents numéros de l'ensemble des Bulletins municipaux.

Pour cette édition, revenons sur la fin de l'année 2024 et sur cette moitié de l'année 2025 pour citer ceux qui se sont illustrés.

- Le RUGBY avec le CSN :

C'est sans doute le plus vieux club sportif de Nontron avec ses 120 ans ! Or pour ce bel anniversaire, le club s'est illustré :

- il a terminé 1er de sa poule en championnat de Régionale 1 de Nouvelle Aquitaine, a été Champion du terroir départemental de régionale 1, finaliste de la régionale 1 de la Ligue de Nouvelle Aquitaine, et a terminé ce beau parcours en ¼ de finale du Championnat de France en régionale 1.

- Et finalement, le CSN accède en Fédérale 3 la prochaine saison.

Un ouvrage « 120 ans » a été édité pour rappeler l'histoire du club....



- Le KRAV MAGA :

Krav-maga, littéralement « combat avec contact », est une méthode de combat qui met l'accent sur les techniques d'autodéfense et de contre-attaque ; à l'origine, elle a été développée en Israël à partir de l'expérience militaire, puis étendue à des usages civils. Elle est inspirée à l'origine par les combats de rue auxquels Imi Lichtenfeld devait se livrer dans les années 1930 à Bratislava pour protéger la communauté juive contre des groupes fascistes.

- Le Club de Krav-Maga a été créé récemment.

Et pourtant la valeur n'attend pas le nombre des années puisqu'en 2024, ses résultats ont été exceptionnels !

- Ses licenciés ont fait briller Nontron aux championnats du Monde d'octobre 2024 avec 3 médailles d'or, 1 médaille d'argent et 2 de bronze....

- Le BADMINTON :

Club relativement jeune dont la création date de 1989. Après une période de « latence », ce club est en plein essor aujourd'hui en totalisant 110 licenciés dont 35 jeunes de 6 à 17 ans ; en 4 ans, les licenciés sont passés de 20 à 110. Le club est affilié à la Fédération française de Badminton depuis 2019. Des projets pour tous les âges y sont proposés :

- L'école de Badminton a été confirmée dans son accréditation « 2 étoiles » pour l'année 2025/2026.

- Le club dispose d'une section « Mini Bad » avec label réservé aux enfants de 5 à 7 ans. Il n'en existe qu'une en Dordogne et c'est Nontron parmi les 10 labellisés de Nouvelle Aquitaine pour la saison 2024/2025....

- Sans compter les tournois organisés pour les plus âgés....



Inaugurations des réalisations du mandat

Une inauguration correspond à une tradition républicaine.

Une inauguration, c'est honorer l'ensemble des partenaires, publics et privés, qui ont pris part à la réalisation d'un projet. C'est aussi les remercier de leur contribution.

C'est ainsi que le 30 juin ont eu lieu les inaugurations de l'ensemble des projets réalisés par la Municipalité depuis les élections en juin 2020 :

- La rénovation de la Façade de la Mairie et des colonnes de la Halle ainsi que la pose de volets sur l'ensemble des fenêtres ;
- Le réaménagement de la Voie des Tanneurs (projet initié sous l'ancienne municipalité) qui relie la rue du 11 Novembre à la Place Alfred Agard et organise des paliers pour adoucir le dénivelé important lié à la topographie de Nontron entre ville basse et ville haute. Son appellation rappelle qu'au Moyen-Âge des tanneurs présents dans la ville basse déversaient leurs eaux de teinture dans le « Rieu Merdanson » devenu plus tard le « Rino » ;
- La réfection de la toiture de l'école maternelle Jean Rostand et des aménagements complémentaires (cuisine, auvent extérieur...);
- Le Boulevard du Palais entièrement réaménagé avec une voie refaite et éclairée ;
- Le « Palais de justice », tribunal d'instance supprimé en 2009 dont les huisseries ont été changées et sa toiture révisée ;
- La Maison des Associations dont toutes les huisseries ont été changées ; ancienne école primaire Gambetta, elle a été supprimée et regroupée en un seul groupe scolaire sur le site d'Anatole France, entièrement réaménagé, pour la rentrée de septembre dernier.

Or, ce qui est aujourd'hui frappant, c'est la façon dont ces projets révèlent l'histoire de Nontron... ce que nous n'avions pas perçu au moment de leurs travaux.... Qu'il s'agisse de la voie des tanneurs, du Palais de Justice ou de la Maison des associations, ces différents lieux portent l'histoire de Nontron : des confréries et des métiers disparus, un tribunal d'instance et une école qui a succédé à une prison qui s'est illustrée au cours de la guerre de 1939-1945 par les personnes qui y ont été détenues : Jean Chaintron, 1 des 2 préfets communistes à la Libération et Yves Péron, personnalité politique qui a marqué la Dordogne des années 1950 au début des années 1980.

La journée du 30 juin était une journée de canicule qui a obligé à modifier le déroulement initialement prévu autour d'une déambulation de lieu en lieu.... Un seul ruban tricolore coupé, pour l'ensemble des réalisations, sur le parvis de la Mairie en présence du Sous-Préfet, du Président du Conseil départemental- Germinal Peiro, des 2 Conseillers départementaux-Juliette Nevers et Pascal Bourdeau et du représentant du syndicat départemental des énergies- SDE24- Maurice Chabrol, des membres du Conseil municipal et des représentants des entreprises. Les discours et les remerciements ont eu lieu dans la salle du Conseil municipal pour le plus grand soulagement des participants !



© Crédit Photo : Lionel Mantovan - Clic Clac Nontron

Au premier plan, de gauche à droite, quatre adjoints, A. Balligand, C. Pélisson, F. Aymard, J. Fournier.
M. Benoît Legrand Sous-Préfet, M. Germinal Peiro Président du Conseil Départemental,
Mme le Maire, Pascal Bourdeau Conseiller Départemental, M. Maurice Chabrol Vice-Président du SDE 24.
Au second plan, Mme. Cantet Vice-Présidente de la CCPN, et élus municipaux, A. Poinet et J.M. Gourdeau

Parole à l'opposition

Nous avons voté l'an dernier un budget qui était clair sur tous les postes de fonctionnement et ne posait pas de remarques particulières. Nous en avons d'ailleurs approuvé les comptes définitifs lors du dernier conseil

En ce qui concerne 2025, nous n'avons pas voté en faveur de ce budget pour les raisons suivantes : Notre principale opposition se situe au niveau des investissements sur les ateliers municipaux et pour être clairs nous souhaitons en évoquer l'historique

Un des projets initiaux était de construire ces ateliers dont la nécessité est évidente pour tous, en partage avec la communauté de communes ..

Lors de la délibération du 15 décembre 2022, il y a plus de 2 ans et demi, notre maire nous a expliqué que ce n'était pas souhaité par les personnels de la communauté qui trouvaient que Nontron était trop excentré par rapport au reste du territoire.

Ce projet a donc été voté par la majorité, avec Maquette, plan et plan de financement pour un coût global prévisionnel de 763.668 euros HT soit 911748 euros TTC

Le reste à charge de la commune était donc prévu pour 475.136 euros, le solde financé par des subventions.

Et puis depuis cette date, plus rien, pas d'appel d'offre pendant 2 ans et demi, pas de réunion concertation ou de commentaire lors d'un conseil et aujourd'hui, en prévisionnel on nous sort un budget de 1.024.003 euros

Soit une augmentation de la part communale de 230.901 euros !!

Nous avons du mal à comprendre pourquoi la majorité était si pressée de faire cette délibération en 2021 et de ne rien faire pendant plus de 2 ans, bloquant ainsi les subventions demandées au niveau initial et générant ainsi ce coût supplémentaire !

Cet empressement a d'ailleurs été répété en fin d'année dernière sur l'ancien tunnel SNCF ou doit passer la flow vélo (demande sur un projet reporté la aussi après les prochaines élections) ou les subventions seront bloquées au niveau initial et ou le reste à charge pour la commune, donc pour les citoyens sera plus important. De plus dans son budget n'a pas été prévue son électrification (problème que nous avons soulevé initialement et qui avait été rejeté par la majorité) .

Question : est-il indispensable de passer dans le tunnel en vélo pour être heureux ? Si la réponse est non, faire économiser plusieurs centaines de milliers d'euros !!!

L'an prochain auront lieu les élections. La nouvelle équipe élue se retrouvera avec le remboursement de l'achat de la gare par l'Etablissement Public Foncier, le tunnel avec ses chauves-souris qu'il faudra gérer agencer, sécuriser et électrifier et donc les ateliers dont il faudra financer le dépassement. Ces trois chantiers réalisés représenteront un financement communal global qui sera supérieur à un million d'euros

Une des principales préoccupations de l'équipe élue en 2026 **devrait être** de baisser progressivement le taux d'imposition communal. Un exemple : 2,5% par an sur 6 ans nous ramènerait dans la moyenne départementale avec une baisse globale de 15%

A un moment où l'Etat, la Région et le Département ont des contraintes financières drastiques car personne n'a su compter, l'heure n'est plus aux subventions automatiques de complaisance, ces dernières devraient être à l'avenir ; et souhaitons-le, attribuées à des **projets de réelle utilité publique**. En la matière, **santé et mobilités nous semblent prioritaires pour les Nontronnais**

A votre écoute sur daniel.jardri@outlook.fr



Nontron

Bulletin Municipal de la ville de Nontron Imprimé en 1700 exemplaires - Août 2025
Directeur de la publication : Nadine HERMAN-BANCAUD - Conception, réalisation : Mairie de Nontron
Graphismes et mise en page : Service Communication de la Mairie de Nontron